

Accueil Périscolaire

Les tarifs du périscolaire (matin, soir) *

A l'heure	Quotient familial				
	1 à 292	293 à 583	584 à 1 600	1601 à 4 000	> 4 001
Enfant du SIVOM	1,50 €	1,60 €	1,70 €	1,80 €	2,00 €
Enfant hors SIVOM	1,60 €	1,70 €	1,80 €	1,90 €	2,10 €

Les tarifs de midi (lundi, mardi, jeudi et vendredi) de 12 h à 14 h *

Forfait	Quotient familial				
	1 à 292	293 à 583	584 à 1 600	1601 à 4 000	> 4 001
Enfant du SIVOM	7,60 €	8,00 €	8,30 €	8,60 €	9,10 €
Enfant hors SIVOM	8,00 €	8,40 €	8,70 €	9,00 €	9,50 €

Les tarifs du mercredi midi (12 h 30 - 13 h 30) *

	Quotient familial				
	1 à 292	293 à 583	584 à 1 600	1601 à 4 000	> 4 001
Enfant du SIVOM	6,00 €	6,10 €	6,20 €	6,30 €	6,40 €
Enfant hors SIVOM	6,10 €	6,20 €	6,30 €	6,40 €	6,50 €

Mercredi matinée (sans repas) à partir de 7 h 30 et jusqu'à 12 h 30 *

Mercredi après-midi (sans repas) de 13 h 30 à 18 h 30 avec goûter *

Forfait	Quotient familial				
	1 à 292	293 à 583	584 à 1 600	1601 à 4 000	> 4 001
Enfant du SIVOM	9,00 €	10,00 €	11,00 €	12,00 €	13,00 €
Enfant hors SIVOM	10,00 €	11,00 €	12,00 €	13,00 €	14,00 €

Mercredi journée de 7 h 30 à 18 h 30 *

Forfait	Quotient familial				
	1 à 292	293 à 583	584 à 1 600	1601 à 4 000	> 4 001
Enfant du SIVOM	16,00 €	17,00 €	18,00 €	19,00 €	20,00 €
Enfant hors SIVOM	17,00 €	18,00 €	19,00 €	20,00 €	21,00 €

Les tarifs dépendent de votre quotient familial. Ce quotient est calculé comme suit : **Revenu imposable / nombre de parts / 12**

Dans l'hypothèse où au moins un des parents travaille à l'étranger, le revenu total mondial sera pris en compte pour le quotient familial.

*dégrèvement de 5 % pour le deuxième enfant, de 10 % pour le 3^{ème} enfant.

**Pour les mercredis, respecter les horaires de réservation.
Pénalité de 5 € par heure dépassée !**